DÉPARTEMENT HERAULT	COMMUNE :	Communes de moins de 1 000 habitants
ARRONDISSEMENT	BELARGA.	Élection du maire et des adjoints
Effectif légal du conseil municipal	PROCÈ	S-VERBAL
Nombre de conseillers en exercice	DE L'ÉLECTION DU	MAIRE ET DES ADJOINTS
<u>15</u>		
		
L'an deux milleVinq.t	, le lingt tous	Il de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des
àheures		II de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des
		, s'est réuni le conseil municipal de la commune de
	lers municipaux suivants (indiquer les nom et pré	
AIT-MOUHEB TONY	DEFOSSE Sylvan	LANGREE Cecile
BARY Jean Marie	DIAZ Nathabe	MARNINGZ JOSÉ
Bousi enori Claire	FEURIER NICOLOS	PAUC Angelique
BOWET BETENDER COUNTY - STRENBAUT Andre	FIEVET THERESE GAZAGNES TORIS	Sorciv Laury. Teissier Serce.
1. Installation des conseillers mu La séance a été ouverte sou		re (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du
	du conseil municipal cités ci-dessus (présents et	,
MR GAZAGNES JORIS	a été	désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal
(art. L. 2121-15 du CGCT).		
2. Élection du maire		
2.1. Présidence de l'assemblé	ée	
Le plus âgé des membres p	résents du conseil municipal a pris la présidence	de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel
	_	eillers présents et a constaté que la condition de quorum posée
	a loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie³.	
Il a ensuite invité le conseil	municipal à procéder à l'élection du maire. Il a r	appelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du
CGCT, le maire est élu au scrutin s	secret et à la majorité absolue parmi les membre	es du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun
candidat n'a obtenu la majorité abs	olue, il est procédé à un troisième tour de scrut	in et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de
suffrages, le plus âgé est déclaré él	u.	
2.2. Constitution du bureau		
Le conseil municipal a désign	né deux assesseurs au moins : Madame Fig	IET THÉRESE - MONNEUT AIT MOUNTS TONY
2.2 Dánadamant da chair d		······································
2.3. Déroulement de chaque to		de core il a ferro de la companya de
onaque conseiner municipal,	a rapper de son nom, s'est approché de la table	de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que

d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a

déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de

leur nom, a été enregistré.

¹ Préciser s'ils sont excusés.

 ² Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.
 ³ Tiers des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code élec	etoral).	
Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un	des deux premiers tours de scrutin,	il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.
2.4. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 60	6 du code électoral)	O
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).		0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		15
f. Majorité absolue ⁴		15
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NON	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
MARTINEZ Jose'	quinze (15)	quin2e
2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin 5 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]		
f. Majorité absolue ⁴		
		ADDE DE QUEEDA OFO ODTENUO
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
		/
		/
2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 60	6 du code électoral)	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NON	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres

⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁵ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

		,	
2.7. Proclamation de l'élection du maire	A.		
Monsieur MARTINEZ José	a été procl	amé(e) maire et a été immédiatement	installé(e).
	·		
3. Élection des adjoints Sous la présidence de Mr. ARTIDEZ CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 de	l'élection des adjoints. Il a été rapp		
Le président a indiqué qu'en application des ar au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 3 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en appli adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a	0% de l'effectif légal du conseil mun cation des délibérations antérieures	icipal, soit CLLO TRE., la commune disposait, à ce jour, de	
3.1. Élection du premier adjoint			
3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	0	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		15	
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6	6 du code électoral)		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).		1	
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]		15	
f. Majorité absolue ⁴		14	
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOI	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres	
LANGREE Cecile	11.	A taga	
	<i>M</i> 4	qualorze	***************************************
	//	44010126	
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	- Fuoioize	
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	quaioize	
	7	- Guaroize	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin		- Gaoroize	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	part au vote	- Gaoroize	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	part au vote		
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	part au vote		
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	oart au vote		
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	oart au vote		
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4	oart au vote		
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	oart au vote		
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	oart au vote	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	oart au vote	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	oart au vote	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	oart au vote	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	oart au vote	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	oart au vote	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NON En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NON En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NON En chiffres Sart au vote	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	NON En chiffres Sart au vote	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	NON En chiffres Sart au vote	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue 4 INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66	NON En chiffres Solut code électoral) Bart au vote Godu code électoral)	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	

Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
 Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOM	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
3.1.4. Proclamation de l'élection du premier a		
Madame LANGREE Ceule	a été procla	amé(e) premier adjoint et immédiatement installé(e).
3.2. Élection du deuxième adjoint		
3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66	6 du code électoral)	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).		
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		,15
f. Majorité absolue ⁴		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NOM En chiffres	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
Bary Jean Jalue		Quatorze
3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin	9	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p	part au vote)	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)		
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]		
f. Majorité absolue ⁴		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NON	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
0.0.0 Párokata do torial 10 00.4	10	
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris p		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	/	
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOM En chiffres	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

⁹ Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour. ¹⁰ Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxièm			
Monsier BARY Jean Maris	a été proc	amé(e) deuxième adjoint et immédiatement installé(e)).
3.3. Élection du troisième adjoint			
3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin			
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris			
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6			
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]			
f. Majorité absolue ⁴		ANDE DE QUEEDA OFA OBTENUA	
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	
	72		
3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin	11		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris			
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)			
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6		/	
	/		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)			
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue ⁴		MRDE DE SHEEDAGES ORTENIIS	
 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 		MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue ⁴ INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NO		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue ⁴ INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NO		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue ⁴ INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NO		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue ⁴ INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NO		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] f. Majorité absolue ⁴ INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	NO		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	NO Ep chiffres		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	NO En chiffres	En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	NO En chiffres 12. part au vote	En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] f. Majorité absolue ⁴ INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	NO En chiffres 12. part au vote	En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	NO En chiffres 12. part au vote	En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	NO En chiffres 12. part au vote	En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	NO En chiffres 12. part au vote	En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	NO En chiffres 12. part au vote	En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	Part au vote	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	Part au vote	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	DED Chiffres 12. part au vote	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	DO En chiffres 12 part au vote 6 du code électoral) NO En chiffres	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Port au vote	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	Portiffres 12. part au vote	MBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres	

¹¹ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
12 Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.4. Élection du quatrième adjoint

3.4.1	Résultats	du	premier	tour de	scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6		
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	/	
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	/-	
f. Majorité absolue ⁴		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOM En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
(En dillings	En toutes letters
	7	
3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin	13	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6	6 du code électoral)	
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).		
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]		
f. Majorité absolue ⁴		
INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	/	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin	14	
3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris	part au vote	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	part au vote	
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6)	part au vote	
 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) . 	6 du code électoral)	
 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) . e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 	6 du code électoral)	
 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) . 	6 du code électoral)	
 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) . e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	6 du code électoral)	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) . e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	6 du code électoral)	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) . e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	6 du code électoral)	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) . e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	6 du code électoral)	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
 a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) . e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS	6 du code électoral)	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	6 du code électoral)	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	NOM En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrièm M	NOM En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	NOM En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrièm M	NOM En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris b. Nombre de votants (enveloppes déposées) c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 6 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral). e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) 3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrièm M	NOM En chiffres	IBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.
 Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

	-7-	
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
	dressé et clos, le 23 moi 2020, à 11	
	⁶ a été, après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), le conseiller mun	icipal le plus âgé, les assesseurs
et le secrétaire.		
Le maire (ou son remplaçant),	Le conseiller municipal le plus âgé, Courin - Breenbaut André	Le secrétaire,
José Martinez	MINN COUNTY IS HER HIS AUT AMOITE	Gazagnes Jores
9 4-	Les assesseurs,	1-11000000
Adven	Heret Therese A:- A	47-1010
	Air Mouries Fony	
UE BELAN	Flevet Therese Air-Mourles Fony_	
VA CO	Mu Deale	250
The state of the s	Mu Pleat The mind	RIE DE BELDARO
Hérault	i and	RGA
	Timmy	Mérault
	- In	of their-

¹⁶ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.